

CONSEIL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Samedi 13 mai 2017 à 10h , Ferme Chalut de Romagny

COMPTE-RENDU



 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

www.annemasse.fr
 [annemasse.official](https://www.facebook.com/annemasse.official) 

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

Mairie d'Annemasse - Service Environnement
Pôle Aménagement et développement urbain

Tel: 04 50 95 07 00

conseildd@annemasse.fr

1. ACCUEIL ET PRESENTATION

Mylène SAILLET, conseillère municipale en charge du développement durable, souhaite la bienvenue aux participants. Elle fait part des motivations politiques des élus de la Ville concernant la Démocratie participative, à travers la mise en place d'une Charte de la Démocratie participative, et le Développement Durable. Elle rappelle l'historique de la politique DD avec l'ancien Agenda 21 et la réorientation du mandat actuel, en plan d'actions environnement.

L'objectif affiché du Conseil du Développement Durable est d'impulser une participation citoyenne, d'impliquer les habitants pour faire de l'écologie dans leur cité, de créer une rencontre, une synergie de groupe visant au bien commun durable entre habitants, associations, etc.

Le but premier est de faire émerger des actions par les habitants, portées par eux-mêmes. Ce sont les participants aujourd'hui qui vont choisir l'action ou les actions qu'ils vont mettre en place pour un résultat concret rapide.

M. le Maire, présent lors de l'introduction indique que la Ville n'a pas vocation à « faire » mais a une fonction de ressources et support. Elle est facilitatrice pour permettre la mise en place de ces initiatives citoyennes. Un montant de 10000 € a été voté au budget 2017.

Mylène SAILLET propose aux participants de se présenter à tour de rôle et d'énoncer un geste personnel de pratique écologique.

Le tour débute par les deux autres conseillers municipaux présents : Maryline BOUCHE et Robert BURGNIARD, chargés du suivi de différents dossiers environnementaux de la Ville.

Les écocgestes des participants tournent autour :

- du concept « zéro déchets »
- de la consommation locale et biologique
- du concept « do it yourself » (maquillage, produits d'entretien...)

2. DEFINITION DE L'ORDRE DU JOUR

Maryline BOUCHE explique le déroulé de la réunion en 3 phases: consigner ses idées individuellement, travailler par groupe et par thématique, mettre en commun et voter.

A l'aide de post-it, les participants sont invités à indiquer une idée d'action qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour le développement durable dans la ville ou dans leur quartier (une idée par post-it). Toutes les actions évoquées seront mises dans le compte rendu. Il est demandé aux participants de mettre leur nom sur le post-it pour permettre de prendre contact avec une personne ayant proposé une action qui pourrait intéresser un autre participant.

Toutes les idées sont ensuite récupérées, énoncées à voix haute et apposées sur des affiches au mur, regroupées par thème.



| Thématique | Actions | Contact |
|--|---|---------------------------------|
| Sensibilisation / Éducation | Animations et ateliers avec les collègues, écoles primaires ou/et MJC sur les actions quotidiennes durables pour les plus jeunes. | |
| | Sensibiliser à l'écologie, aux gestes du tri en rencontrant les citoyens (par rue ou quartier) | |
| Eau / Énergie | Ateliers « porteurs d'eau » : partage, éducation à l'eau bien commun | Natalia DEJEAN - Intersolidar |
| | Tarif progressif pour l'eau : plus on consomme, plus le tarif est élevé | |
| | Tarif progressif de l'eau : pour inciter à l'économie | Patricia FAURE – Oïkos Kai Bios |
| | Éteindre, diminuer l'éclairage public la nuit et les vitrines des magasins | Viviane BOUVIER |
| | Utiliser Enercoop comme fournisseur d'énergie pour la Ville | Sylvie DUMARD |
| | Fermeture des portes des magasins en hiver (pour le chauffage) et en été (pour la clim) | Jacqueline AGEZ |
| Déchets / Compostage | Plus de points d'apport volontaire pour le tri sélectif | Paul VOLTO |
| | Réinstaller le tri dans mon immeuble | Christine FERME |
| | Ramassage des déchets en été et en hiver dans Annemasse avec des habitants du Perrier | Barbara POZZOLI |
| | Éducation et prise de conscience à la nature des déchets | Colette LAGNEAU |
| | Le compost : mise en place et information | Alice LIGUORO |
| | Site de compostage au Parc Montessuit | François MATIVET - Agglo |
| | Lieux de compostage en ville, dans un parc ? | Constance BRICE |
| | Faire des composts partagés | Marie-Elise JACQUET |
| | Compostage partagé au Parc Montessuit | Nicolas SALMON |
| | Avoir un jour de collecte de compost par quartier comme pour les ordures ménagères | Stéphanie RASTELLO |
| Point de collecte en ville de déchets verts pour compost | | |

| | | |
|--|---|-------------------|
| Végétalisation | Revégétaliser les espaces urbains | Aurore CANDAU |
| | Utilisation des espaces verts type jardinière pour potager libre (Incroyables comestibles) | |
| | Créer des potagers dans des espaces non utilisés, accessibles à tous (Incroyables comestibles) | Annie VILLARI |
| | Mise en place des Incroyables comestibles : fruits et légumes dans les espaces verts de la Ville | |
| | Production et consommation de fruits et légumes autour d'Annemasse | Charles BOUCHARD |
| | Aider à l'utilisation des friches pour la culture maraîchère vivrière | Emmanuel SOUSSIA |
| | Permis de végétaliser | Yvette PERREIRA |
| | Bacs à fleurs pour faire pousser des légumes en ville | Cécile ROZIER |
| | Fleurir au pied de mon immeuble | |
| | Planter au maximum des arbres, plantes mellifères, légumes. Faire des murs et des toits végétalisés partout où c'est possible pour embellir la ville, mieux respirer, créer du lien | Clara MORONVAL |
| Augmenter la verdure en centre-ville (jardin collectif par exemple, Incroyables comestibles) | Guillemette FICHET | |
| Mobilité / Pollution de l'air | Réduction de la pollution atmosphérique | Benoît SOLLET |
| | Limiter la pollution de l'air (chauffage au bois, circulation auto...) | Françoise MOREL |
| | Promotion du vélo : indiquer les trajets, aider à la réparation, vélo-partage ? | Bérandère MATHIEU |
| | Optimiser la circulation automobile | Bernard AGEZ |
| | Augmenter la mobilité douce : - de voiture, + de rues piétonnes | Fabrice CORRADINI |

Les participants sont invités à choisir une thématique parmi les 5 qui ont émergé, sur laquelle ils veulent travailler et à se répartir sur les tables en fonction de leur choix.

Les groupes choisissent une action donnée précédemment dans la thématique et la développent. Une fiche didactique est mise à disposition sur chaque table pour aider les participants à formaliser l'action retenue.

Un rapporteur vient présenter devant l'assemblée à nouveau réunie l'action choisie par son groupe, à l'aide de cette fiche rédigée. Chaque action est consignée sur une affiche au mur.

Mylène SAILLET rappelle aux participants qu'ils vont choisir à l'aide des gommettes distribuées l'une ou les 2 actions qu'ils veulent mettre en place en priorité.

Les actions retenues par thématique et priorisées par le vote sont les suivantes :

| Thématique | Action retenue | Nombre de gommettes |
|-------------------------------|---|---------------------|
| Déchets / Compostage | Site de compostage partagé au parc Montessuit | 21 |
| Mobilité / Pollution de l'air | Réduire la pollution de l'air | 18 |
| Végétalisation | Végétaliser l'espace urbain partout où c'est possible | 13 |
| Eau / Énergie | Ambassadeur de l'eau et de l'énergie | 9 |
| Sensibilisation / Éducation | Maisons à insectes, ruches pour sensibiliser à la biodiversité | 7 |

3. CONCLUSION

Avant de clore la séance, les participants sont invités à exprimer leur ressenti sur la matinée :

« Très encourageant, bonne initiative de la mairie pour le dialogue entre habitants et élus, réussir à entraîner une dynamique pour ne pas laisser tomber, rassembleur pour faire des projets humains, intergénérationnel et créateur de lien, énergie qui fait chaud au cœur, positif car un budget est associé.. etc ».

Mylène SAILLET remercie l'assemblée pour cette belle participation et annonce que le prochain Conseil du Développement Durable se tiendra mi juin.

La date est aujourd'hui fixée au **jeudi 22 juin à 18h30**, même endroit à la **Ferme Chalut de Romagny**.

Au cours de ce forum, la Ville soumettra des éléments techniques sur les actions proposées. Un temps de travail en groupe permettra de les affiner davantage et d'avancer pour la mise en œuvre.

Également, la Ville apportera les réponses qui relèvent de sa responsabilité.

Un point sera également fait sur l'utilisation du budget voté et sur les suites à donner aux autres actions évoquées ce matin.

D'ici là, à leur initiative, les participants qui le souhaitent peuvent se retrouver pour poursuivre les échanges.

La réunion se termine à 12h05, un échange convivial informel se poursuit entre les participants.

NB : 39 personnes de différentes tranches d'âge ont participé à ce forum.

La liste des participants est jointe à ce compte-rendu ainsi que les contacts pour les personnes ayant donné leur autorisation.